

## Cycle « de l'idée au projet »

# Etape 3 : mobiliser et animer les parties prenantes d'un projet

Construire une dynamique collective au service de son projet.

### Objectifs :

- Identifier les parties prenantes utiles au développement de son projet
- Analyser les rôles, intérêts et niveaux d'implication des acteurs
- Définir une stratégie de mobilisation adaptée au contexte
- Choisir des modalités d'animation favorisant la participation et la coopération
- Clarifier sa posture et sa place dans la dynamique collective du projet

### Contenus :

- ✓ Les parties prenantes d'un projet d'utilité sociale : identification des acteurs, rôles et places dans le projet
- ✓ Les logiques de coopération et les dynamiques collectives dans les projets associatifs et ESS
- ✓ La cartographie des acteurs et les différents niveaux de participation
- ✓ Les leviers et freins à la mobilisation des parties prenantes
- ✓ Les outils et méthodes d'animation participative au service du collectif
- ✓ La posture du/de la porteur·se dans l'animation et la coordination du projet

### Articulation avec le cycle « de l'idée au projet » :

Cette journée s'inscrit dans la continuité du travail engagé autour de l'utilité sociale et du diagnostic territorial. Elle permet de transformer l'analyse des besoins et du territoire en dynamique collective, en interrogeant la place des acteurs, des partenaires et des publics dans la mise en œuvre du projet.

**Chaque journée peut être suivie indépendamment**, tout en s'inscrivant dans une démarche globale de méthodologie de projet en ESS.

Les participant·es travailleront à partir de leurs projets, idées ou réalités de terrain afin de renforcer l'ancrage, la cohérence et l'évaluation de leurs actions.

Cette journée approfondit les éléments travaillés autour de l'utilité sociale lors de la première journée et prépare la réflexion sur l'évaluation des effets du projet abordée en troisième journée.

## Compétences visées :

- ✓ Repérer et mobiliser les acteurs clés d'un projet
- ✓ Construire et entretenir des partenariats
- ✓ Adapter sa posture de porteur·se de projet
- ✓ Favoriser la participation et l'implication des parties prenantes

**Public cible :** porteur·ses de projets, bénévoles, salarié·es, dirigeant·es du secteur associatif.

## Informations pratiques :

**Durée et modalités :** 1 jour (7h) en présentiel. Participation à l'ensemble du module indispensable.

**Dates :** 2 juillet 2026 de 9h à 17h.

**Lieu :** association Maillage, 5 place Léonard de Vinci 59000 Lille.

## Tarifs :

- **Salarié·es :** 455 €. Ce coût peut être intégralement pris en charge par votre OPCO (sous réserve de leur accord). Contactez-nous pour obtenir notre appui pour le montage du dossier.
- **Bénévoles et porteur·ses de projets :** formation gratuite pour les participant·es, les coûts sont intégralement pris en charge par nos partenaires. Une caution est demandée à l'inscription.

## Approche pédagogique :

- Apports méthodologiques et échanges de pratiques
- Ateliers de cartographie des parties prenantes
- Mises en situation et exercices d'animation collective
- Analyse de situations concrètes rencontrées par les participant·es
- Travaux en sous-groupes et intelligence collective
- Co-construction d'outils et de stratégies de mobilisation

## Inscriptions :

### Bénévoles et porteur·ses de projets

### Salarié·es

1. **Demande d'inscription** : sur notre site internet ou par téléphone.  
**Délais** : jusqu'à **une semaine** avant le début de la formation. N'hésitez pas anticiper. Si la formation est complète, vous serez sur liste complémentaire.
  2. **Confirmation** : Maillage vous recontacte et vous envoie la convention de formation. **Délais** : dans les **7 jours ouvrés** suivant votre préinscription.
  3. **Validation** : en nous transmettant la convention signée et en versant une caution de 40€ par chèque (non encaissé) ou espèces qui vous sera restituée. **Délais** : si nous n'avons pas reçu les éléments **deux semaines** après la confirmation, nous libérerons la place pour un·e autre participant·e
1. **Demande d'inscription** : sur notre site internet ou par téléphone. **Délais** : le plus tôt possible car l'instruction par votre OPCO peut prendre du temps.
  2. **Constitution du dossier** : Maillage vous recontacte et vous transmet un devis et un programme détaillé. **Délais** : dans les **7 jours ouvrés** suivant votre préinscription.
  3. **Demande de prise en charge** : l'employeur effectue une demande à son OPCO (nous pouvons vous accompagner dans cette démarche). A réception de l'accord, vous le transmettez à Maillage. **Délais** : l'OPCO peut mettre jusqu'à 1 mois...
  4. **Confirmation** : Maillage vous envoie la convention de formation. **Délais** : dans les **7 jours ouvrés**
  5. **Validation** : en nous transmettant la convention signée. **Délais** : si nous n'avons pas reçu les éléments **deux semaines** après la confirmation, nous libérerons la place pour un·e autre participant·e

## Participant·es :

Les groupes sont composés de 5 personnes minimum et 12 personnes maximum.

**Pré-requis** : formation ouverte à tou·tes, accessible et ne nécessitant pas de prérequis.

**Accessibilité et adaptation** : si vous avez des besoins spécifiques concernant l'organisation ou le déroulement de la formation, n'hésitez pas à nous en faire part. Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter pour échanger sur les adaptations nécessaires.

## Évaluation et contrôle des connaissances :

**Évaluation des acquis** : par le biais d'une auto-évaluation en fin de formation, et au cours de la formation lors d'échanges réguliers avec le·a formateur·trice et d'exercices pratiques

### Recueil de satisfaction

- ✓ **En fin de journée** au moyen d'**outils ludiques et anonymes**.
- ✓ **En fin de session** : via un questionnaire écrit détaillé et anonyme et un tour de table.
- ✓ **Dans les 3 à 6 mois suivant la fin de la formation**, un questionnaire est envoyé aux participant·es afin de les interroger sur l'application concrète des contenus de formation.

## La formatrice

**Audrey Liégeois**, chargée de mission accompagnement-formation.

[audrey.liegeois@maillage.asso.fr](mailto:audrey.liegeois@maillage.asso.fr) - 06 69 46 14 18



Après une formation initiale en médiation culturelle et communication, elle s'enrichit de nombreuses expériences associatives bénévoles et salariées dans les réseaux de la transition écologique et de la mobilisation citoyenne. Tout au long de son parcours, elle se forme aux pratiques et outils de l'intelligence collective, à la pédagogie de projet et à l'animation des dynamiques de groupe.

Elle est aujourd'hui mobilisée sur des missions d'accompagnement des porteur-euses de projets, de conception et animation de modules de formation et sur le co-pilotage de Maillage dans le cadre de la gouvernance partagée

## Programme détaillé

MATIN	APRES-MIDI
Accueil, organisation, modalités pratiques	<u>Cas pratiques.</u>
Projet d'ESS : les parties prenantes	Mobilisation et animation
Dynamiques collectives et logiques de coopération	Posture de porteur-se de projet
	Bilan de journée

Le programme peut être amené à évoluer.

## Contacts et informations administratives



**Référente pédagogique :**

Audrey Le Coutour,  
[audrey.lecoutour@maillage.asso.fr](mailto:audrey.lecoutour@maillage.asso.fr)  
06 25 98 48 20



**Référente administrative :**

Blandine Bartkowiak,  
[blandine.bartkowiak@maillage.asso.fr](mailto:blandine.bartkowiak@maillage.asso.fr)  
03 20 15 14 18

Organisme déclaré sous le n° **3159 07457 59** auprès du préfet de région des Hauts-de-France  
5 Allée Léonard de Vinci, 59000 Lille. N° Siret 433 115 813 00068